

# POSTES VACANTS AUPRES DE L'ETAT

LE MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE SE PROPOSE D'ENGAGER

## 12 AGENTS PROFESSIONNELS DES SERVICES DE SECOURS POUR LA DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS (EMPLOYÉ(E)S DE L'ÉTAT DANS LA CARRIÈRE C) (REF: 2018)

### Formation de base

Peuvent concourir les candidat(e)s de nationalité luxembourgeoise, qui ont accompli avec succès, dans l'enseignement public luxembourgeois, cinq années d'études soit:

- dans l'enseignement secondaire;
- dans l'enseignement secondaire technique - division de la formation administrative et commerciale ou division de l'apprentissage commercial;
- être détenteur d'un C.A.T.P. correspondant à la définition de l'emploi;
- présenter un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

D'autre part, les candidat(e)s doivent faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives.

### Epreuve de sélection

Les candidats se soumettront à une épreuve de sélection visant à apprécier leurs aptitudes physiques et psychiques, ainsi que leurs connaissances générales. Les horaires et programmes détaillés des examens parviendront aux candidats dont les candidatures ont été retenues.

Les candidats détenteurs d'un brevet scolaire étranger devront se soumettre à un test préliminaire du contrôle de la connaissance des trois langues administratives, tel que prévu par le règlement grand-ducal du 12 mai 2010 fixant les modalités du contrôle de la connaissance des trois langues administratives pour le recrutement des fonctionnaires et employés des administrations de l'Etat et des établissements publics.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Fonction publique  
et de la Réforme administrative

### Dépôt des candidatures

Les candidat(e)s adresseront leur demande jusqu'au **15 février 2013** inclus au:

Ministère de la Fonction publique  
et de la Réforme administrative  
- Centralisation -  
B.P. 1807  
L-1018 Luxembourg

La candidature doit obligatoirement être accompagnée:

- d'une demande de candidature manuscrite;
- du numéro de matricule national complet de 11 chiffres;
- d'une copie de l'extrait de l'acte de naissance;
- d'une copie de la carte d'identité ou du passeport;
- d'une photo de passeport récente;
- d'une copie de l'extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande;
- d'une copie du/des diplômes et/ou certificats requis pour la formation demandée;
- du curriculum vitae rempli sur formulaire prescrit certifié sincère et mentionnant de façon détaillée notamment les périodes exactes des études, des professions antérieures et, le cas échéant, du temps passé dans un service ambulancier luxembourgeois ou étranger (<http://www.fonction-publique.public.lu/fr/formulaires/index.html>);
- d'une copie du permis de conduire de la catégorie B.

Le numéro de référence du poste (2018) doit figurer sur la demande.

Les candidats admis devront encore satisfaire à un examen d'aptitude médical conformément au règlement grand-ducal du 6 mai 2010 portant organisation du contrôle médical des agents des services de secours.

Pour tout renseignement supplémentaire, les candidat(e)s sont prié(e)s de contacter Madame Claudine Oth (tél. 49 771-408), respectivement le service de recrutement du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative (uniquement le matin de 8.00 à 12.00 heures: tél. 247-83095; 247-83133), voire de consulter le site internet [www.112.lu](http://www.112.lu).

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Ministère fera parvenir aux candidat(e)s, après réception de leur candidature, leur numéro de référence qui est à rappeler lors de toute correspondance.

Les dates pour le contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française seront communiquées ultérieurement (uniquement pour les candidat(e)s présentant un brevet scolaire étranger).

Les candidat(e)s figurant à la liste de réserve et auxquels un numéro de référence a d'ores et déjà été attribué se limiteront à contacter téléphoniquement (uniquement le matin de 08h00-12h00) le service de recrutement aux numéros 247-83095 et 247-83133 afin de communiquer la référence du poste vacant.

(Communiqué par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative)

[www.fonctionpublique.public.lu](http://www.fonctionpublique.public.lu)

## NOUVEAU SERVICE EN LIGNE "eRECRUTEMENT"

Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative tient à rendre attentif au nouveau service en ligne "eRecrutement" disponible avec effet immédiat. Ce nouveau service permet à tous les candidats aux postes déclarés vacants auprès de l'Etat d'introduire leur candidature par la voie électronique. (Pour des raisons de sécurité de transmission des données, le service est réservé aux titulaires d'un certificat de signature électronique LuxTrust.)